



# Orientation : informer et laisser rêver

**LUIGI ZUCCANTE.** Deux choix pour proposer une découverte motivante de différents métiers aux élèves : utiliser une ressource à la disposition de chaque établissement en invitant les parents à présenter leur activité professionnelle ; respecter les vœux des collégiens, sans préjuger de leur réussite future.

Comment éviter des rencontres de type « carrefour des métiers » où les élèves zappent d'un stand à l'autre, où parfois il est difficile de s'approcher, où la présence de plusieurs intervenants en un même lieu et en un même jour ne facilite pas un approfondissement ? Nous avons pensé à faire venir les professionnels dans le collège à tour de rôle, afin de les mettre en relation avec des élèves volontaires.

Les élèves ont connaissance des métiers qui ont été proposés ou de ceux pour lesquels un intervenant est disponible par un affichage ou une information lors des études. Lorsqu'une vingtaine d'entre eux ont manifesté leur intérêt en s'inscrivant sur un cahier, nous faisons venir l'intervenant ou lançons une recherche pour en trouver un. Toutes les interventions ont lieu entre 12 h 45 et 13 h 45, heure de reprise des cours. Ces horaires sont très bien acceptés, aussi bien par les intervenants que par les élèves.

## QUELS INTERVENANTS ?

Ce sont tout simplement des parents d'élèves, passionnés par leur profession qui, pendant une heure, viennent parler de leur activité et répondre aux questions des élèves.

Au départ, nous avons proposé des métiers qu'exerçaient des parents qui avaient bien voulu se prêter au jeu. Mais le choix des métiers s'est révélé assez limité. Comme les parents acceptaient volontiers et même proposaient de faire venir certaines de leurs connaissances, nous sommes finalement partis des souhaits des élèves. Ainsi, parce qu'un élève voulait rencontrer un égyptologue, une mère d'élève nous a trouvé une archéologue qui travaillait ponctuellement en Égypte ; parce qu'un autre voulait absolument rencontrer un architecte, nous avons lancé un appel parmi les parents, et un architecte responsable d'un important cabinet est venu parler aux élèves de son métier, des projets réalisés et de sa formation.

L'avantage de faire appel aux parents (ou à leurs connaissances) est que nous avons des personnes disponibles : elles proposent souvent de revenir si besoin, sont toujours prêtes à répondre par courriel à des questions tardives, sont parfois en mesure d'accueillir des élèves de 3<sup>e</sup> pour leur stage d'observation.

## LES MÉTIERS DE LEURS RÊVES

Plus de 200 élèves, soit un tiers de l'effectif, ont participé à ces rencontres, qui ont débuté fin novembre à raison d'une intervention en moyenne par semaine. Certains élèves ont assisté à plusieurs interventions.

Nous avons ainsi fait venir une journaliste accompagnée d'un photographe de l'AFP et d'un présentateur TV, un médecin, un éducateur spécialisé, un architecte, une psychologue, une esthéticienne ; sont

prévus prochainement un avocat, un vétérinaire et un ingénieur du CNES, responsable de la réalisation et intégration des satellites.

Certains métiers, bien que proposés par des parents d'élèves, ont peu de succès : carrossier, cordonnier, arboriste-grimpeur, électricien, plombier, secrétaire trilingue, dentiste, etc. Beaucoup sont mal connus, comme éducateur spécialisé. D'autres sont très demandés : puéricultrice, pilote, métiers de la police, décorateur, vétérinaire, archéologue (quarante-sept élèves ont assisté à l'intervention !), pâtissier, concepteur de jeux vidéo.

Le dispositif cherche à répondre au plus près à la curiosité des élèves, sans préjuger de leur parcours à venir au vu de leurs résultats scolaires actuels ou de leur comportement dans l'établissement. En effet — et ce pourrait être une règle dans un code de déontologie des enseignants et éducateurs —, tout

personnel d'éducation et d'orientation doit s'abstenir de porter quelque jugement de valeur sur le projet professionnel de l'élève, cha-

**Chacun a droit à la présomption de réussite.**

Personnel d'éducation et d'orientation doit s'abstenir de porter quelque jugement de valeur sur le projet professionnel de l'élève, chacun a droit à la présomption de réussite. Si un élève nous dit qu'il veut être médecin vétérinaire ou pilote de ligne, nous nous devons de ne pas dénigrer ses choix et de lui donner les moyens d'atteindre son objectif ou, à défaut, de lui permettre de s'en approcher (carrières paramédicales pour les filières de santé, dessin industriel pour les études d'architecte, etc.) Ne pas respecter cette règle de déontologie en invoquant la dureté de la réalité sociale, c'est briser l'élan vital d'un élève, c'est également bafouer une relation de confiance entre l'enseignant (le dépositaire du projet) et l'apprenant, à un moment où l'élève nous fait part de son rêve. Ce serait aussi oublier que les rêves sont de puissants moteurs de la réussite s'ils sont relayés par la poussée des décisions.

Cela ne doit pas nous empêcher d'indiquer à l'élève, de manière objective, les conditions pour que cette réussite ait les chances de s'accomplir : développement de certaines compétences, la loi du marché de l'emploi, les qualités indispensables, etc. Il est évident que leurs choix risquent fort d'être modifiés dans l'avenir. Mais ces rencontres n'auront pas été inutiles, car elles auront permis de construire des repères. ■

**LUIGI ZUCCANTE**

Principal adjoint au collège Romain-Rolland de Saint-Jean (Haute-Garonne)

## RÉFÉRENCES

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en place du parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF), généralisé depuis la rentrée 2010. Cf. la présentation disponible sur le site [Eduscol](http://Eduscol).